

AVEC LA DÉMOLITION DE SA DALLE, LA GRAND'RUE JEAN MOULIN PRÉPARE SA RÉVOLUTION

Une première réunion d'information s'est déroulée le 22 juin à l'Espace Alès-Cazot. Les riverains ont pu découvrir ce que sera leur futur quartier remodelé dans le cadre du NPNRU autour d'une rue-jardin richement végétalisée et aux déplacements enfin apaisés. La première étape de la transformation passera par la démolition de la dalle de la Grand'rue Jean Moulin à partir du 19 juillet.

« La Grand'rue Jean Moulin a longtemps été vue comme une cicatrice pour Alès. Mais en réalité, elle est une chance pour le centre-ville en proposant un quartier riche de 2 000 logements tous habités ». En ouvrant ainsi la réunion d'information consacrée au projet de réhabilitation du secteur, Christophe Rivenq, premier adjoint au maire d'Alès en charge des travaux et président d'Alès Agglomération, a situé le haut degré d'ambition de la collectivité sur ce dossier.

Porté par le NPNRU (Nouveau projet national de renouvellement urbain), entrant également dans les dernières actions des États généraux du cœur de ville d'Alès, ce chantier de 27 M€ va profondément modifier le visage de la rue et, plus globalement, préfigurer la ville de demain : « C'est une rue que nous allons débitumer pour l'enrichir de végétation et d'arbres. Cela permettra de créer un espace propice à la promenade, mais aussi de favoriser la maîtrise thermique, notamment en période de canicule », a décrit Michel Pena, architecte paysagiste mondialement connu, présent le 22 juin lors de la rencontre avec les riverains de la Grand'rue Jean Moulin.

Début du chantier le 19 juillet

Le chantier de rénovation des réseaux souterrains maintenant achevé, c'est par la déconstruction de la dalle, située le long des bâtiments de Logis Cévenols (côté centre-ville) que les efforts vont se concentrer dès le 19 juillet. Le chantier débutera avec la suppression des deux passerelles jusqu'à début août. Puis c'est la dalle à proprement parler qui sera grignotée à partir de fin août et jusqu'à début novembre afin de causer le moins de gêne possible pour les résidents (voir le calendrier ci-dessous).

L'autre partie de la dalle (côté Gardon) sera également retirée lorsque les copropriétés auront donné leur accord, probablement lors du 1^{er} semestre 2023.

Limiter le transit automobile dans la rue

L'espace ainsi dégagé permettra la création d'une rue-jardin à la chaussée composée de matériaux nobles, riche en végétaux. Un axe propice aux déplacements doux et à la promenade. « La dictature de l'automobile dans les centres-villes est révolue ; il faut rendre à la ville des espaces de rencontres apaisés, où les voitures réduiront leur emprise sans pour autant être exclues », a rassuré Michel Pena.

Trois pénétrantes situées face à la rue Jules Cazot, à la rue du Commandant Audibert et à la rue de la Meunière permettront aux véhicules circulant sur le quai de se diriger vers le centre-ville sans devoir traverser (comme c'est actuellement le cas) la totalité de la Grand'rue Jean Moulin qui sera alors débarrassée de sa circulation de transit.

Le stationnement sera quant à lui reversé vers le 6-20 Grand'rue Jean Moulin, dans un parking réhabilité de 133 places. L'espace ainsi libéré permettra également la création de boutiques au pied des immeubles pour développer le commerce de proximité.

« La plus belle rue d'Alès »

De son côté, Logis Cévenols, propriétaire de 1 500 logements dans le secteur, a déjà commencé à réhabiliter quelque 400 appartements. « *Notre objectif est de faire de la Grand'rue Jean Moulin la plus belle rue d'Alès* », a affirmé en fin de rencontre Max Roustan, le maire.

D'autres réunions pour parler de la circulation, du stationnement, du choix des essences végétales et des aménagements seront programmées au fur et à mesure de l'avancée du chantier dont la livraison est prévue fin 2025.

En bref

- **Square Sauvage.**

Les jeux, provisoirement démontés pour l'agrandissement du parking du square Sauvage, seront prochainement réinstallés. De nouveaux équipements inclusifs permettront à tous les enfants, même ceux souffrant d'un handicap, de profiter du plein air en toute sécurité.

- **Circulation et stationnement.**

La configuration du sens de circulation dans la nouvelle Grand'rue Jean Moulin est encore en réflexion. Voie à sens unique dans le sens sud-nord avec stationnement latéral ; ou voie à double sens ? Les discussions sont ouvertes. Les décisions seront prises au fur et à mesure de l'avancée du chantier, en concertation avec les riverains.

- **Deux passerelles.**

Avec le retrait de la dalle de la Grand'rue Jean Moulin, quelques entrées se retrouveront enclavées, notamment dans les résidences La Castagnade et Le Jean-Jaurès. Une solution originale a été trouvée : deux passerelles sécurisées, en métal et verre, d'une cinquantaine de mètres chacune, seront installées en façade de ces immeubles. Elles permettront d'accéder facilement aux entrées concernées depuis le quai Jean Jaurès.

La démolition de la dalle et la mise en place de ces nouvelles passerelles nécessiteront, pour des résidents, de devoir provisoirement quitter leur domicile. Des solutions de relogement seront proposées, entièrement prises en charge par la

collectivité. Les contacts seront pris en temps utile avec les occupants concernés par cette mesure transitoire.

- **Le calendrier.**

- Interdiction de stationner aux abords du chantier de la Grand'rue Jean Moulin à partir du 17 juillet.
- Démarrage des travaux de démolition le 19 juillet : 1^{re} passerelle (45 – Les Santolines / 44 – La Castagnade) pour environ 1 semaine, puis 2^{de} passerelle (29 – Logis Cévenols / 34 – Les Rives du Gardon 1) pour environ 1 semaine.
- Arrêt des travaux pour congés des entreprises du 8 au 28 août.
- Démolition de la dalle côté centre-ville à partir du 29 août, pour 10 semaines environ.
- Aménagement des jeux au square Sauvage 2^e semestre 2022.
- Démolition de la dalle côté Gardon à partir du 1^{er} semestre 2023.
- Démarrage des travaux d'aménagement de la Grand'rue Jean Moulin courant du 1^{er} semestre 2023.

Plus d'infos

Numéro Vert

0800 540 540

Courriel

npru-concertation@alesagglo.fr